



Lamont Bartlett

Associé

T : 780.917.5246 / C : bartlett@bennettjones.com

Edmonton

FORMATION

Université de l'Alberta, B.A. (économie),
2009, avec mention très bien

Université de l'Alberta, MBA, 2012

Université de l'Alberta, JD, 2013, avec
distinction

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 2014

Lamont Bartlett est un avocat en litige commercial spécialisé dans les litiges en construction et les litiges contractuels complexes.

Dans sa pratique en litige en construction, Lamont a travaillé avec divers clients, y compris des municipalités, des constructeurs de conception, des entrepreneurs généraux et des propriétaires sur de grands projets d'immobilisations, d'infrastructures et de P3.

L'expérience de Lamont comprend le traitement des obligations de construction (performance, soumission et obligations de main-d'œuvre et de matériaux), des privilèges du constructeur, du cas de force majeure, des sols contaminés, des lacunes de construction et des impacts sur le calendrier, entre autres choses.

Dans sa pratique complexe en matière de litiges contractuels et de litiges commerciaux, Lamont possède une vaste expérience dans le conseil de particuliers et de sociétés dans une grande variété de questions, impliquant des litiges découlant de fusions et acquisitions, de l'immobilier commercial, de l'aménagement foncier, de l'oppression des actionnaires, de la fraude, des litiges de location commerciale, de la responsabilité du fait des produits et des fiducies immobilières et familiales complexes.

Son expérience s'étend aux litiges complexes, à l'arbitrage et à d'autres processus accélérés de règlement des différends.